

guid in

on fait connaissance ?

ACCUEIL GRATUIT
POUR TOUS

FINALISATION
DU BUSINESS PLAN



SUIVI
PARRAINAGE
& NETWORKING

PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE
À TAUX 0%

Réseau
Initiative
FLANDRE INTÉRIEURE

Le réseau, quésako ?



Le Réseau Initiative France est le 1er réseau associatif d'accompagnement et de financement pour la création, reprise et développement d'entreprise. Il est présidé depuis 2020 par Guillaume Pépy.

1985

Création
du Réseau Initiative

207

Associations locales sur
toute la France

LES 4 VALEURS DE NOTRE PROMESSE



Accueil gratuit,
et bienveillant pour
tout entrepreneur



**Finalisation du
business plan**



**Prêt d'honneur
Initiative à taux 0%**
sans garantie



**Suivi, parrainage
& networking**
pour favoriser la
pérennité de l'entreprise

RÉSEAU INITIATIVE FRANCE EN 2021 :



18 990

**entreprises
soutenues**



52 860

**emplois créés
ou sauvés**



178 M€

**de prêts d'honneur
Initiative engagés**



90%

**des entreprises soutenues
passent le cap des 3 ans**

« Réseau Initiative Flandre Intérieure », *c'est qui ?*



Créé en 1997, Le Réseau Initiative Flandre Intérieure apporte gratuitement son soutien aux porteurs de projet de création, reprise et développement d'entreprise.

Nous intervenons sur le territoire
des Communautés de Flandre Intérieure et de Flandre Lys, et le canton d'Armentières
soit **62** communes.

Aidés par un collectif de **50** experts bénévoles : cadres ou chefs d'entreprise,
permettant à nos futurs entrepreneurs de rencontrer et d'échanger
avec un collectif de banquiers, d'experts-comptables, d'assureurs...

Merci à eux pour leur engagement !

RÉSEAU INITIATIVE FLANDRE INTERIEURE EN 2022 :



88

entreprises
soutenues



216

emplois créés
ou sauvegardés



1,06 M€

de prêts d'honneur
Initiative engagés



6,6 M€

de prêts bancaires
associés

Un prêt d'honneur Initiative ?



PRÊT PERSONNEL

- Pour tout entrepreneur qui créé, reprend ou développe une entreprise
- De 1 500€ à 40 000€ (9 900€ en moyenne)



TAUX 0% ET SANS GARANTIE

- Durée de remboursement : de 24 à 60 mois
- Différé possible de 1 à 3 mois
- Pour renforcer les apports personnels



BÉNÉFICES SUPPLÉMENTAIRES

- Labellisation du projet par l'expertise de l'association locale et la validation du comité d'agrément
- Effet levier facilitant l'obtention d'un financement bancaire complémentaire



ATTENTION : Pour le décaissement du prêt d'honneur Initiative, souscription obligatoire d'une assurance décès PTIA

Comment faire ?

- ✓ Vous avez un projet ?
création, reprise ou développement d'entreprise
- ✓ Votre entreprise sera implantée sur notre territoire.

**Vous pouvez bénéficier de l'accompagnement
et du financement d'Initiative Flandre Intérieure.**

PROCÉDURE À SUIVRE :

1

Contactez

Initiative Flandre Intérieure
03 28 52 93 78

2

RDV avec un chargé de mission pour

- Analyser et compléter votre dossier
- Vous accompagner dans votre demande et recherche de financement

3

Passage en comité d'agrément

- Instance décisionnaire composée d'experts de l'entrepreneuriat
 - Vous présentez votre projet pendant 20 minutes
 - Temps d'échange avec les membres
- => regard objectif et conseils bienveillants sur votre projet.

4

Décision d'accord de financement dans un délai de 48h.

5

En cas d'accord : signature du contrat de prêt et déblocage des fonds.

i

Pour info, les comités d'agrément ont lieu 2 fois par mois

En fonction de votre projet, plusieurs types de Prêts d'Honneur Initiative existent et peuvent parfois se cumuler.



PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE CRÉATION

- Jusqu'à 20 000€
- Entreprise de moins de 3 ans



PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE REPRISE

- Jusqu'à 35 000€
- Jusqu'à un an après la reprise effective de l'entreprise



PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE CROISSANCE

- Jusqu'à 40 000€
- Entreprise qui souhaite développer ou diversifier son activité
- Création de 3 emplois



PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE AGRICOLE

- Jusqu'à 50 000€
- Limité à 20% du montant total de l'investissement au démarrage



PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE JEUNE

- 7 500 € en moyenne
- Être âgé de moins de 30 ans
- En complément d'un prêt d'honneur Initiative création ou reprise



D'autres prêts d'honneur Initiative soutenus financièrement par BPI France peuvent vous être proposés en fonction de votre projet.

Et pour trouver une banque ?

Pour vous faciliter cette démarche, le Réseau Initiative Hauts-de-France a créé et développé *jetrouvemabanque.com* pour vous permettre de trouver en quelques clics, votre partenaire bancaire.



AVANTAGES

- **Outil simple et gratuit** pour trouver le prêt bancaire adapté à vos besoins.
- **Fini les photocopies** en plusieurs exemplaires.
- Votre **dossier est mis en ligne** et les banques y accèdent rapidement pour étudier votre demande.
- **Initiative Flandre Intérieure** suit votre dossier jusqu'à sa finalisation.



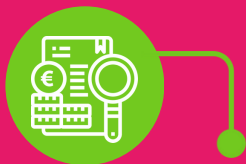
COMMENT FAIRE ?

- **Inscription gratuite** sur le site *jetrouvemabanque.com*.
- L'équipe d'Initiative Flandre Intérieure est informée de votre demande et **met en ligne votre dossier** avec toutes les pièces nécessaires.
- Une fois validé, **les partenaires bancaires reçoivent votre demande** et vous contactent rapidement pour convenir d'un rendez-vous.

Et après ?

Vous avez obtenu un prêt d'honneur au sein d'Initiative Flandre Intérieure et vous avez créé ou repris une entreprise. Félicitations !

Après ces grandes étapes, vous n'êtes pas seul ! Plusieurs actions de suivi :



LES TABLEAUX DE BORD

Pour suivre avec vous l'évolution chiffrée de votre entreprise

Tous les mois, vous nous transmettez un tableau de bord de l'activité de votre entreprise et chaque année, votre bilan et votre compte de résultat.



LES VISITES EN ENTREPRISE

Pour faire le point sur votre activité et répondre à vos éventuelles questions

Les visites en entreprises sont effectuées par un chargé de mission suivi.



LES CLUBS CRÉATEURS

Pour échanger entre créateurs, partager et développer son réseau

Chaque trimestre, vous serez invité aux clubs créateurs organisés par Initiative Gohelle réunis autour d'une thématique définie.



LE PARRAINAGE

Pour avoir le soutien et les conseils d'un expert de l'entrepreneuriat

Si vous le souhaitez, vous pouvez être parrainé par un expert bénévole. Il est là pour répondre à vos questions, vous apporter son soutien et vous aider à mieux appréhender la gestion de votre entreprise.

Pour faire tout ça, *vous n'êtes pas seuls ?*

Nous avons des partenaires et des financeurs
qui nous permettent de poursuivre nos actions.

Merci à eux !



Si je veux vous aider, je peux ?

Pour nous aider à faire connaître nos services auprès d'autres porteurs de projets et entrepreneurs, ou par envie de vous engager à nos côtés, vous pouvez nous aider et nous soutenir de différentes manières :

Abonnez-vous et n'hésitez pas à interagir sur les pages de nos réseaux sociaux !



@initiativeflandreinterieure



@initiativeflandreinterieure



Suivez les comptes de notre coordination régionale :
[@initiativehautsdefrance](#)



Laissez-nous un avis sur Google ou Facebook



Faites un don pour soutenir l'action d'Initiative Flandre Intérieure (déductible des impôts)



Devenez bénévole au sein de notre équipe pour vous engager auprès des futurs entrepreneurs de votre territoire

Notes



Pour vous contacter, je fais comment ?

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 9h00
à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à
12h00 et de 14h00 à 17h00

RÉSEAU INITIATIVE FLANDRE INTERIEURE



03 28 52 93 78



80 boulevard de l'Abbé
Lemire 59190
HAZEBROUCK



contact@initiative-flandreinterieure.fr



www.initiative-flandreinterieure.fr